

INFORMATION PRESSE

Restitution des travaux RH impulsés par Viameca

Les futurs ingénieurs IFMA et managers ESC présenteront les résultats de leurs travaux menés pour le compte de six PMI, le 22 avril à l'ESC Clermont.

Six binômes composés de deux étudiants de 3^{ème} année, l'un de l'ESC Clermont, l'autre de l'IFMA, présenteront leurs travaux devant un jury d'experts en Ressources Humaines, de 13h30 à 17h00.

Après délibération, à 17h30, le jury remettra aux récipiendaires leur Certificat de Spécialisation en "Conduite de diagnostic RH", en présence des membres référents du Pôle de Compétitivité Viameca, des directeurs et professeurs des deux Grandes Ecoles.

Si le système de notation des élèves de l'IFMA n'intègre pas encore les crédits apportés par ce certificat, cette expérience leur apporte une vision de l'aspect stratégique de la gestion des Ressources Humaines. Certains d'entre eux ont d'ailleurs choisi cette option en tant que futur chef d'entreprise. Quant aux managers de l'ESC Clermont, ce certificat conforte leur Spécialisation Finale en Management des Ressources Humaines.

De l'innovation industrielle à l'innovation sociale

La mise en commun des entreprises, des universités, des unités de recherche publiques et privées, dans un objectif d'innovation, est le propre des pôles de compétitivité.

Le Groupe ESC Clermont anime depuis 2007 la cellule RH au sein de la Commission Formation du Pôle de compétitivité Viameca, fédérant les entreprises du secteur de la mécanique. Cette cellule a pour objet de développer et proposer des méthodes d'accompagnement adaptées aux caractéristiques spécifiques des entreprises du pôle.

C'est à ce titre que les 3^{ème} Année de l'ESC et de l'IFMA ont rapproché leurs acquis en gestion et management d'une part et en ingénierie mécanique d'autre part pour les appliquer aux contraintes de l'entreprise. Ils ont pu constater que les réalités sont très différentes d'une petite entreprise à une autre, qu'il n'existe pas de modèle de PMI-PME et se sont confrontés à des problématiques de terrain : comment cette entreprise peut-elle organiser l'évolution de son effectif de 25 à 45 salariés en deux ans, comment celle-ci peut-elle introduire des pratiques innovantes dans une culture de management paternaliste...

Six entreprises de moins de 50 salariés ont chacune bénéficié de l'accompagnement d'un binôme, piloté par un expert en Ressources Humaines, pendant un mois pour atteindre trois objectifs principaux : disposer d'un diagnostic complet de la structure des emplois et des compétences, dégager les pistes de mutualisation de leurs besoins, valoriser les pratiques managériales.

Contacts presse :

Brigitte Nivet, enseignant-chercheur responsable du Projet, 04 73 98 24 32,

brigitte.nivet@esc-clermont.fr

Patricia Perrot, relations presse ESC Clermont, tel 04 73 98 24 18, patricia.perrot@esc-clermont.fr